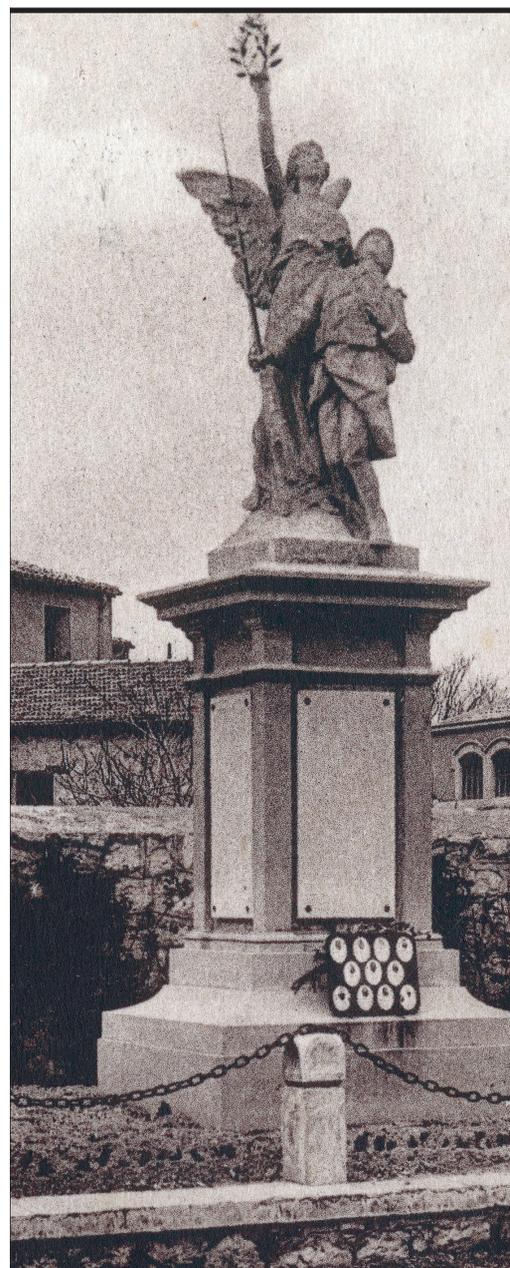
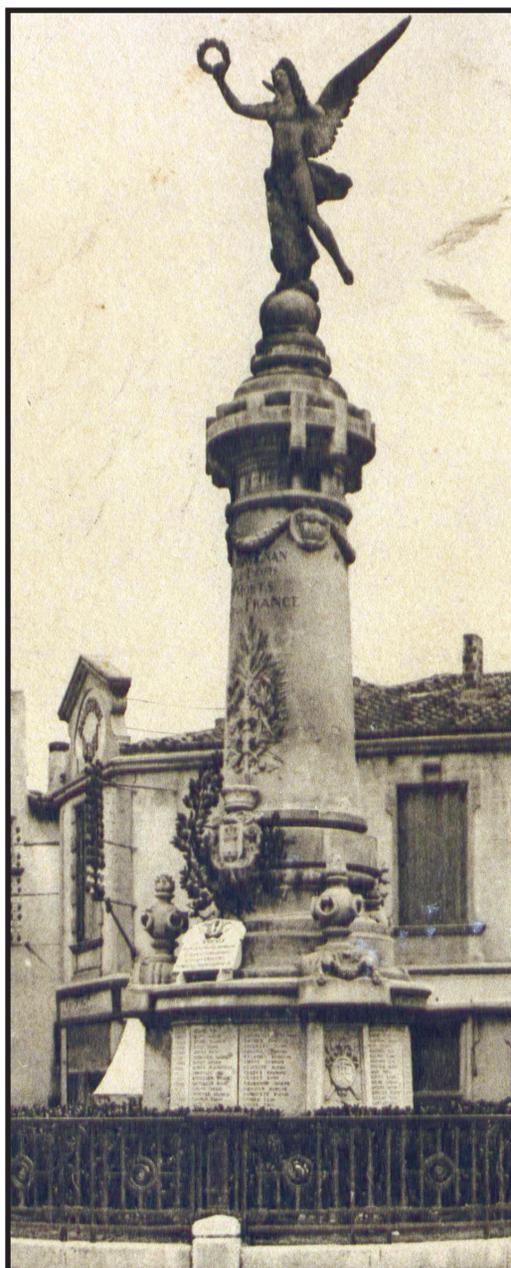


# Les Monuments aux Morts de Frontignan la Peyrade



**Christine Delpous-Darnige**

La collection **Les cahiers du patrimoine**, née en 2012, vient compléter les deux autres, **Frontignan Patrimoine** et **Frontignan Tradition**, créées par la Ville en 2009 pour partager son histoire et mieux construire son avenir. Elle s'attache à montrer, sous forme de visite guidée, l'intérêt d'un monument, d'un lieu, d'un paysage. Ces trois collections accompagnent expositions, conférences et visites proposées par les archives municipales et le musée.

Déjà paru dans la collection **Les cahiers du patrimoine** :

- *Les jardiniers de Gaeta à Frontignan la Peyrade*,  
Ville de Frontignan la Peyrade (2018) - Hors série
- *Les Mouettes, 70 ans d'enfances heureuses*,  
Ville de Frontignan la Peyrade (2016)
- *Les ponts de La Peyrade*,  
Ville de Frontignan la Peyrade (2013)
- *L'Hôtel de Ville de Frontignan la Peyrade*,  
Ville de Frontignan la Peyrade (2012)

Déjà paru dans la collection **Frontignan Patrimoine** :

- *Frontignan la Peyrade : une société dans la guerre*,  
Christine Delpous-Darnige / Helena Trnkova (2018)
- *Petite encyclopédie de Frontignan la Peyrade*,  
André Cablat, René Michel, Maurice Nougaret et Jean Valette  
(1998, épuisé / rééd. 2015)
- *Le soufre 1888-1989, une histoire frontignanaise*,  
Jean-Michel Le Gourrierc (2011)
- *Mémoire du salin de Frontignan*,  
Ondine Vièque (2010)
- *Anatole-France 1925-2005, une école dans la ville*,  
Jean-Michel Le Gourrierc (2009)

Déjà paru dans la collection **Frontignan Tradition** :

- *Lieux de Frontignan, La Peyrade d'hier à aujourd'hui*,  
Ville de Frontignan la Peyrade (2013)
- *Lieux de Frontignan, d'hier à aujourd'hui*,  
Ville de Frontignan la Peyrade (2011)
- *Histoire des joutes à Frontignan, tournoi du 14 juillet 1881-2010*,  
Alain Mauran (2010)
- *Dis papou... raconte-nous ton Frontignan*,  
Guy Forestier (2010)
- *Costumes, chapeaux et coiffures de Frontignan du temps jadis*,  
Guy Forestier (2007)

**L** y a deux ans, le 11 novembre 2019, jour de la commémoration du 101<sup>e</sup> anniversaire de l'armistice de la guerre de 1914-1918, la Ville posait neuf nouvelles plaques sur le Monument aux Morts de Frontignan, sur la place Jean-Jaurès. Neuf plaques, qui ont remplacé les anciennes, sur lesquelles sont gravées 181 noms. Le monument inauguré le 7 mai 1922 n'en comptait pourtant que 131.

C'est grâce à l'immense mobilisation de tous, dans le cadre la période commémorative de 2014 à 2018, que nous avons ici appelée *Frontignan la Peyrade dans la Grande Guerre*, sous le label attribué par la Mission du Centenaire de la Première Guerre mondiale, que 50 soldats, jusqu'alors oubliés de notre histoire, ont trouvé leur place sur ce symbole de notre mémoire collective de ce conflit. Notre Monument aux Morts nous rappelle plus largement l'impact des engagements militaires de notre pays sur notre histoire locale. Ainsi, aux côtés de ces 50 nouveaux noms, sont aussi inscrits ceux de nos soldats tombés lors de la Seconde guerre mondiale, de la guerre d'Indochine, de celle d'Algérie et enfin de la guerre de Yougoslavie.

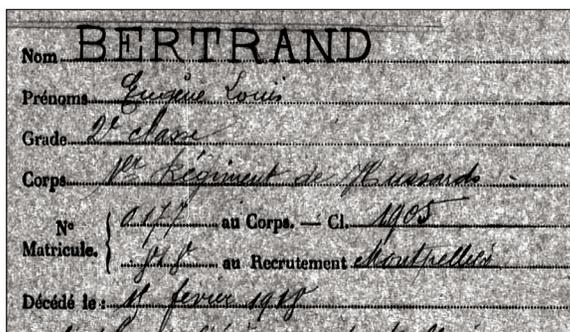
Au sortir de la Grande Guerre, notre ville comptait deux Monuments aux Morts. Celui de la place Jean-Jaurès, qui a échappé à la destruction des bombardements du 25 juin 1944 et que nous connaissons tous, et celui de La Peyrade, remplacé en 1960 par une stèle de marbre noir et dont la trace a disparu. C'est leur histoire que nous vous invitons à découvrir dans cet ouvrage, grâce aux recherches et à la plume de l'historienne Christine Delpous-Darnige, que je remercie vivement. Déjà en 2018, aux côtés de Helena Trnkova, elle a parcouru les nombreux documents d'époque, fruits de la grande collecte participative lancée avec les archives municipales, pour rédiger l'ouvrage publié par la Ville consacré à Frontignan la Peyrade et ses habitants dans la Grande Guerre.

L'histoire se poursuit avec ce nouveau tome de la collection municipale *Les cahiers du patrimoine*, créée par nos prédécesseurs pour mieux partager notre histoire et construire notre avenir. Nous pensons tout autant qu'il est essentiel de ne pas oublier. Comme les documents et les livres, les Monuments aux morts participent à ce travail de mémoire, ils en sont le symbole et nous rappellent qu'au front, les hommes meurent.

**Michel Arrouy**  
Maire de Frontignan la Peyrade



Il s'appelait Eugène Bertrand, ne savait pas écrire et à peine lire, mais, bon cavalier, il était devenu artiste de cirque. Né le 17 février 1885 à Frontignan la Peyrade, il s'y fit recenser vingt ans plus tard puisque, comme tous les jeunes Français de son temps, il était astreint au devoir militaire. Logiquement, de 1906 à 1908, il l'accomplit dans le corps des chasseurs, suivi en 1912 d'une période d'exercices dans celui des hussards. Entre temps, il avait voyagé de ville en ville, se signalant même en 1911 à la gendarmerie de Montebourg dans la Manche comme voyageur de plus de deux mois. En août 1914, mobilisé dans le bataillon de réserve de la cavalerie légère à Béziers, il partit combattre en Lorraine, en Belgique puis en Champagne. Que vécut-il encore dans les brasiers de Verdun ou de la Somme ? Quelles horreurs son esprit et son corps ne supportèrent-ils plus ? Toujours est-il que le 23 mai 1916 il fut hospitalisé et le 15 février 1918 mourut à l'asile d'aliénés de Montpellier. Deux jours plus tard, il aurait eu 33 ans. Son nom ne fut pas instruit pour l'obtention de la mention « Mort pour la France ». Personne ne la réclama. Il disparut des listes. Personne ne le réclama.



Fiche Mémoire des Hommes d'Eugène Bertrand (extrait).

## Retour sur le 11 novembre 2019

Le jeudi 7 mai 1922, peut-être pour l'éternité, sur la place Jean-Jaurès, 7 plaques de marbre gravées de 131 noms étaient dévoilées aux yeux d'une foule immense. Elles donnaient tout son sens au monument élevé à la mémoire des enfants de Frontignan morts pour la France sur le pilier de soutènement duquel elles étaient fixées en empêchant les vivants d'oublier les victimes de la tragédie qui venait de se dérouler.

Pour compléter et rectifier cette liste, le lundi 11 novembre 2019, jour de commémoration du 101<sup>e</sup> anniversaire de l'armistice de la guerre de 1914-1918, neuf nouvelles plaques, gravées cette fois de 181 noms liés à ce conflit, dont désormais celui d'Eugène Bertrand, ont remplacé les anciennes. En réinvestissant franchement son lieu de mémoire à la faveur de nouvelles découvertes, Frontignan la Peyrade a préféré participer à l'écriture de son histoire et éviter ainsi de tomber dans une sanctuarisation qui aurait pu susciter le désintérêt poli de tous.

La restitution dans l'espace public de l'existence oubliée de ces 50 soldats est le fruit de cinq années de recherches menées par le service des archives municipales dans le cadre exceptionnel dessiné par les commémorations de la Première guerre mondiale. Du bouillonnement de ces initiatives locales associé aux nouvelles possibilités offertes par l'outil numérique, a émergé cette longue liste de natifs ou résidents de la cité dont les noms avaient été durant plus d'un siècle omis du lieu emblématique de la mémoire communale du conflit.



Inauguration des nouvelles plaques du Monument aux Morts de Frontignan (11-11-2019).

## Comment expliquer une si longue occultation ?

### Question privée

Certaines familles œuvrèrent certainement à garder leur défunt dans le cercle privé du deuil et réussirent peut-être, même si refuser de faire de son soldat un héros national en s'opposant à l'inscription de son nom sur le monument public dut s'avérer difficile dans un contexte où les décès des soldats devinrent très tôt une affaire publique. Force est de constater que sur cette question, en dehors de la transmission orale effectuée de générations en générations, les sources manquent.

### Question d'identités singulières

Concernant ces "oubliés de 1914", bien plus que l'âge, la profession, le corps d'affectation, ou la cause du décès, peu différents de ceux des autres soldats, ces absences peuvent s'expliquer davantage par les mobilités. En effet, lorsque la guerre les saisit, 80 % d'entre eux bien que nés à Frontignan résident ailleurs, le plus souvent dans l'Hérault ou le Bas Languedoc. Par conséquent, beaucoup de noms se retrouvent sur les monuments d'autres communes comme Balaruc, Castelnau, Sète, Lattes, Le Crès, Marseillan, Marsillargues, Mireval ou Nîmes, et l'on peut se demander si les maires, à la sortie de la guerre, ne se sont pas entendus pour éviter les doublons d'inscription. Inversement quelques-uns sont nés ailleurs, souvent en Lozère ou en Aveyron, mais ils habitent à Frontignan quand la guerre éclate.

## Questions administratives

Par ailleurs, seuls ceux qui ont reçu de l'État la mention « Mort pour la France », preuve de la reconnaissance officielle de la Nation, ont en principe droit à l'inscription de leur nom sur le monument depuis le vote d'une première loi par l'assemblée nationale en juillet 1915 suivie d'une seconde en 1920. Son octroi est loin de ne représenter qu'un acte symbolique car le statut du soldat décédé définit en grande partie celui des vivants. Cette attribution permet en effet aux proches d'accéder aux droits afférents, dont en particulier l'attribution aux veuves de pensions ou d'emplois réservés ainsi que la prise en charge par l'État des orphelins devenus « pupilles de la Nation ». C'est le ministère de la Guerre qui tient à jour le fichier des soldats honorés et fait parvenir ce titre aux officiers d'état civil de chaque commune concernée afin qu'ils l'inscrivent en mention marginale sur les registres de décès mais aussi de naissances. Dans la réalité, les autorités militaires ou les hôpitaux débordés n'envoient parfois ces informations, comme d'ailleurs les actes de décès, qu'une seule fois, à la dernière adresse connue qui n'est pas forcément celle de résidence ou de naissance mais parfois juste celle du dépôt voire du dernier stationnement militaire. Des mairies ne les ont parfois reçues que dans les années 1930, voire jamais. Si devant ces incertitudes, beaucoup de municipalités qui inaugurent très vite leur monument passent outre, refusant d'attendre une mention des autorités militaires trop longue à venir, il semble que Frontignan ait respecté à la lettre la loi, ce qui peut encore expliquer l'importance des absences de noms des défunts de la commune.

N<sup>o</sup> 103  
Transcription  
acte de décès de  
François  
Ferrier  
époux de Marguerite  
Brouzet

Le deux Décembre mil neuf Cent quatorze, neuf heures du matin. Nous Salacroup Esprit deuxième adjoint au maire de Frontignan, Officier de l'Etat Civil par délégation, avons procédé à la transcription de l'acte de décès dont la teneur suit, qui nous a été transmis par Monsieur le Maire de Joigny (Jonne). « Le vingt quatre Novembre mil neuf Cent quatorze, six heures du soir, François Ferrier, vingt neuf ans, né à Frontignan (Hérault) le vingt huit février mil huit Cent quatre vingt Cinq, soldat au deux Cent quatre vingt sixième régiment d'infanterie, dix huitième Compagnie, matricule huit Cent quatre vingt, fils des défunts époux Junior Ferrier, et de Adélaïde Bonnet, épouse de Marguerite Brouzet. Domicilié à Frontignan, est décédé à Joigny, Rue dans le Château, douze. Dresse le vingt Cinq Novembre, mil neuf Cent quatorze, neuf heures du matin, sur la déclaration de Auguste Coasse, quarante deux ans, Commissaire priseur, domicilié à Joigny, Rue de l'Hotel de ville, douze, et de Alexandre Targeot, cinquante sept ans Professeur au Collège, domicilié à Joigny, quasi de Paris, vingt Cinq, qui lecture faite ont signé avec nous Jules Dumont, second adjoint au maire de Joigny, Officier de l'Etat Civil par délégation. Surient les signatures. Pour copie certifiée conforme Transmis à Monsieur le Maire de Frontignan, en conformité à l'article quatre vingt du Code Civil. Fait en mairie à Joigny le vingt sept Novembre mil neuf Cent quatorze. Le Maire signe : illisible, et de cette transcription nous en avons dressé le présent acte, que nous avons signé.

Salacroup

Transcription du 1<sup>er</sup> décès frontignanais, François Ferrier (1914).

Au XXI<sup>e</sup> siècle, de nouvelles opportunités de recherche sont apparues pour retrouver ces derniers, notamment des sites internet collaboratifs fiables qui malgré de possibles erreurs et des oublis permettent aux chercheurs de mieux compter et nommer les morts de la Grande guerre. Parmi eux, *MémorialGenWeb* est animé par des bénévoles et *Mémoire des hommes* dépend du Service Historique de la Défense (SHD). Ce dernier propose 109 fiches de soldats nés à Frontignan la Peyrade, et 120 fiches transmises à sa mairie. Si l'on croise les deux listes il n'y a que 60 noms en commun. 60 actes ont été transmis sans que le soldat soit né à Frontignan, et 49 actes de soldats qui y sont nés ont été transmis ailleurs. Cela donne un total de 169 noms disponibles. Les 12 noms restants ont été retrouvés sur les fiches matricules militaires, elles aussi aujourd'hui mises en ligne.

### **Des œuvres de pierre pour se souvenir éternellement**

L'idée d'élever des monuments aux morts en hommage aux soldats tombés durant les guerres ne date pas de l'après Première guerre mondiale. À Athènes déjà, au V<sup>e</sup> siècle av. J.-C., des stèles commémoratives portaient les noms de citoyens-soldats morts au combat auxquels les vivants rendaient un culte civique. C'est cependant au cours du XIX<sup>e</sup> siècle que la pratique se propage peu à peu. La guerre perdue de 1870-1871 donne ainsi lieu en France à l'érection de quelques constructions monumentales, fruit d'initiatives privées et tardives amplement motivées par un esprit de revanche.

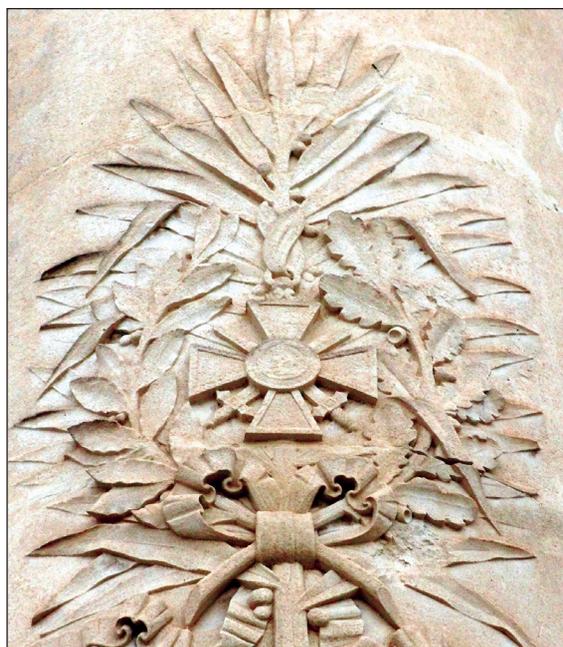
Très différents sont les monuments aux morts de 1914-1918. Les 36 000 communes françaises ou presque en ont rapidement érigé un voire deux, comme à Frontignan, et seules 5 % en seraient dépourvues. C'est qu'avec 1,4 millions de morts sur plus de 8 millions d'hommes mobilisés, l'immensité des pertes humaines n'a pas et n'aura pas d'équivalent à ce jour. Seules quelques communes n'auraient aucun mort à déplorer. Sur les 341 de l'Hérault, 339 ont perdu au moins un des leurs. La généralisation des monuments est à la hauteur du traumatisme vécu et toutes n'en auraient pas élevés si toutes n'avaient eu à y graver le nom de plusieurs de leurs enfants. Construits à l'échelle d'une communauté, ils font donc d'abord office de tombes symboliques pour un deuil massif devenu très tôt collectif qui visent pourtant à individualiser les défunts par leur nom et prénom pour que l'hommage solennel contribue à pallier l'absence des corps dans un contexte où l'ampleur des disparitions s'annonce inédite.

En quelques endroits, l'idée naît pendant la guerre elle-même - dès le 13 novembre 1914 au sein du conseil municipal de Frontignan -, et des monuments aux morts se construisent dans la foulée comme dans le tout petit village de Pinet dans le canton de Florensac. Mais c'est après la guerre que le pays se crible de ces grenailles du souvenir qui le maillent d'une puissante mémoire civique. Leur édification s'est alors effectuée très rapidement

comme si elle correspondait à une nécessité impérieuse et contagieuse. Les trois quarts des villages auraient eu le leur dès 1922. Nuls doutes cependant que les multiples sollicitations commerciales ont contribué à créer un effet de mode ou d'entraînement car pour les architectes, les sculpteurs, les marbriers, les entrepreneurs de pompes funèbres, c'est l'affaire du siècle commençant. Des négociants avisés proposent de multiples catalogues où chacun peut choisir des obélisques ou des stèles, des statues ou des plaques, des croix de guerre, des palmes, des couronnes et guirlandes, des urnes, des copies d'obus voire de boulets de canons. Frontignan n'échappe pas à cette effervescence.



Élément de décor : le blason de Frontignan.



Élément de décor : palme, branches de laurier et chêne, croix de guerre.

Alors que dans de nombreuses villes le consensus est plus long à trouver quant à la forme, le prix ou l'emplacement, dans la cité muscadière, le monument du centre-ville dont le « principe » est posé dès novembre 1914, est décidé en 1919, fait l'objet d'un concours en 1920, est érigé en 1921 et inauguré le 7 mai 1922. C'est *in fine* le projet et le devis présentés par l'urbaniste-architecte Louis Carlier qui ont été choisis par le conseil municipal dès le 18 mai 1920. Le seul point d'achoppement entre élus concerne bien plus l'édification du monument de La Peyrade qui reflète l'identité forte des habitants de la deuxième section de la commune face au risque de scission qui reste sous-jacent dans l'esprit des édiles. Ce projet est porté en conseil municipal par deux élus lapeyradois, Justin Encontre et François Bénézech, qui interviennent pour l'évoquer le 27 mars 1919 après l'avoir proposé dès la première réunion du comité de Frontignan. Il semble que les débats aient été plus vifs et les hésitations réelles puisqu'il n'est inauguré qu'à l'été 1923.

### Comment financer autant d'hommages dans un pays exsangue ?

Il n'y a pas d'obligation de construction, seulement une reconnaissance officielle assortie d'un léger encouragement financier du gouvernement. La loi mémorielle du 25 octobre 1919, suivie de celle de financement de 1920, prévoient une petite subvention de l'Etat aux communes en proportion de l'effort et des

sacrifices qu'elles feront en vue de glorifier les héros morts pour la patrie. Cette participation est modeste, puisqu'elle ne peut dépasser 15 % du montant total du monument, et varie selon le nombre de décès par rapport à la population de la commune à la date du recensement de 1911. On comprend peut-être que certaines municipalités, au-delà du capital symbolique que pouvait leur octroyer un nombre élevé de héros, aient cherché à inscrire plus de noms qu'il n'en aurait fallu afin de boucler leur budget. Le conseil municipal de Frontignan qui anticipe ainsi une dotation de 7 000 francs de la part du gouvernement (8 % du devis initial) en 1920, n'en obtient finalement que 2 500. Le préfet peut cependant infléchir la réalisation de l'œuvre d'art et son message mémoriel en octroyant ou pas cette aide financière. Le ministère de l'Intérieur qui interdit déjà toute commande en Allemagne, décide ainsi en 1920, devant la répétition de certains modèles jugés très médiocres, de la mise en place de commissions artistiques départementales chargées de l'examen des projets. Les trois membres de celle de l'Hérault font ainsi remarquer à propos du monument de La Peyrade qu'ils ne sauraient recommander le ciment ni très esthétique ni très solide dans un pays où l'on dispose d'une pierre naturelle très résistante, d'un bel aspect et d'une durée indéfinie. Le comité local qui avait choisi pourtant un ciment d'une des marques reconnues de première qualité à savoir Lafarge, entreprise sur le point de s'installer à La Peyrade, passe outre. De toute façon, il ne bénéficie pas de la subvention de l'Etat.

Département de l'Hérault N° 9... Arrondissement de Montpellier

VILLE DE FRONTIGNAN

Souscription pour l'érection d'un monument commémoratif aux habitants de Frontignan "Morts pour la France" pendant la Guerre de 1914-1918.

Noms et Prénoms des souscripteurs	Sommes souscrites	Signatures
Agellier Jean	500	Agellier
Combet Paul	1500	Combet
Navin Julien	400	Navin
L 11 avril 1919 2400..		
Association des Veuves de Frontignan	500.00	L. Béronie Veuve B.
Bernard Louis	35 +	Bernard Louis
Adje	5 +	Adje
Fabre Raymond	20 +	Fabre Raymond
Polliard Jean	10 +	Polliard Jean
Mazères cap. a. l'emp.	5 +	Mazères Louise
Méroux	0 25	Méroux
V. Cabut Julien	10 +	V. Cabut
Marc Bobat	2 +	Marc Bobat
V. Baboune Jeanne	3 +	V. Baboune
V. Bette	5 +	V. Bette
Milob Clément	5 +	Milob
Alain Germain	5 +	Gérande Alain
Jules Germain	20 +	Jules Germain
Joséph. Verrin	50	Joséph. Verrin
Madame André	2 +	M. André
Mme V. Vermet	5 +	Mme V. Vermet
	3052.25	a. Report 3052.25

Souscription pour le monument de Frontignan.

Département de l'Hérault N° 19... Arrondissement de Montpellier

VILLE DE FRONTIGNAN La Peyrade

Souscription pour l'érection d'un monument commémoratif aux habitants de Frontignan "Morts pour la France" pendant la Guerre de 1914-1918.

Noms et Prénoms des souscripteurs	Sommes souscrites	Signatures
Joseph David	20..	Joseph David
Odette Bécac	250	Odette Bécac
Marius Mourgues	100.00	Marius Mourgues
Falansell	15	Falansell
Michel (Bismann)	20	Michel
J. de Cels	10	J. de Cels
Paul P.	10	Paul P.
Stoche	20	Stoche
Louise L. Fabre	5	Louise L. Fabre
L. Vignier fils	20	L. Vignier
L. L.	5	L. L.
Ursula a. Gay	200	Ursula a. Gay
Fils des Fiches (19/10/1918)	131.50	Fils des Fiches
Lignacot	50.00	Lignacot
Antoine Louis	20.00	Antoine Louis
Romblant	10.00	Romblant
Louget	10.00	Louget
Joséph. Fois	10.00	Joséph. Fois
Almand Fois	5.00	Almand Fois
Amel Paul	10.00	Amel Paul
Almand B.	5.00	Almand B.
Barbier père	5.00	Barbier père
Briand	5.00	Briand
Thomas	5.00	Thomas
A Reporter 616.50		

Souscription pour le monument de La Peyrade.

Mais comme très souvent dans le pays, c'est la municipalité, actrice centrale du projet depuis novembre 1914, qui prend en charge le financement. Indirectement d'abord, elle commence par encourager dès 1919 la création d'un comité regroupant les notables, les représentants de tous les groupements humanitaires et philanthropiques et même le clergé, chargés d'une souscription auprès de la population. Tous s'appliquent à faire ainsi revivre dans un contexte de fortes tensions sociales et de grèves le mythe d'une Union sacrée à la base qui aurait permis à la République française de traverser le conflit et d'en sortir victorieuse. Cette ardeur mémorielle participe largement de cette politique volontariste du temps de guerre menée par ceux qui n'ont pas combattu mais qui souhaitent par reconnaissance se montrer à la hauteur du sacrifice des soldats.

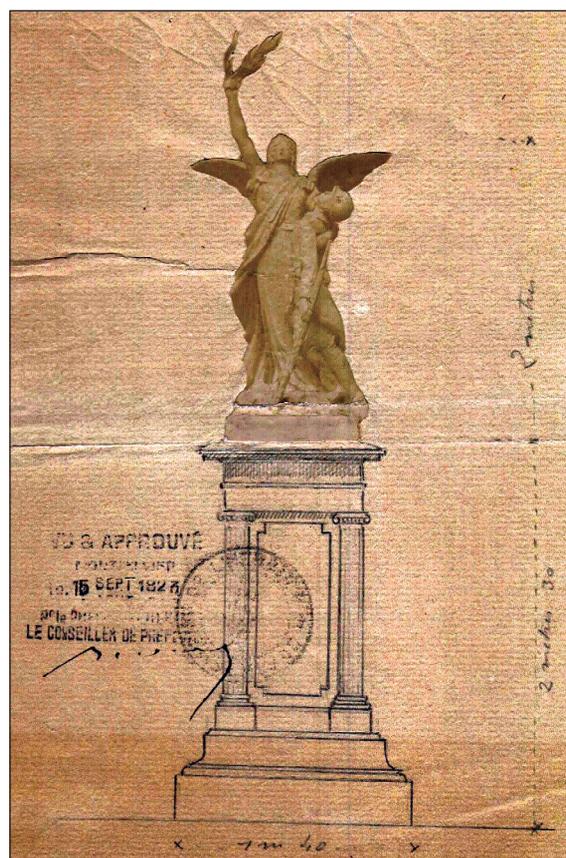
Cette souscription englobe les deux futurs monuments. Toutes les listes de donateurs n'ont pas été conservées mais il y en a eu vingt trois, dont sept concernant spécifiquement La Peyrade. Elles permettent de soutenir l'hypothèse de l'existence d'environ 2 000 donateurs soit la quasi-totalité des foyers de la commune, associés à ses entreprises, ses associations et tous ses divers groupements, finalement à hauteur de tous ceux qui ont été touchés par le deuil. La C<sup>ie</sup> Bordelaise offre 1 000 francs pour le monument de La Peyrade mais les dons les plus nombreux vont de 1 franc, voire 50 centimes, à 10 francs. Le 29 octobre 1920, la souscription de Frontignan a atteint 36 000 francs, et le 28 juillet 1921, celle de La Peyrade, 9 511,50 francs. La mairie rajoute au final sur ses fonds 36 000 francs en trois fois pour le premier et 5 000 pour le second.

Finalement, le monument de La Peyrade a coûté presque 15 000 francs. Pour alléger sa facture, le comité a pris en charge les matériaux nécessaires à l'aménagement de l'endroit dont en particulier le sable ainsi que le transport de la statuaire à partir de Montpellier. Celui du centre ville a presque atteint 75 000 francs, une somme très conséquente si on la compare par exemple au coût de celui d'Agde, ville presque deux fois plus peuplée que Frontignan, qui a financé le sien à hauteur de seulement 49 000 francs, caveau collectif compris.

### Des livres de pierre pour célébrer la République...

Correspondant incontestablement au goût esthétique de la bourgeoisie triomphante souvent amatrice de statuaire monumentale, les deux monuments inaugurés respectivement en mai 1922 et juillet 1923 délivrent des messages polysémiques mais largement républicains.

Les deux inscriptions gravées, *Frontignan à ses enfants morts pour la France* sur celui de la ville et *Aux enfants de la Peyrade, morts pour la France* attestent que ce sont les citoyens qui, dans leur groupement civique de base, la commune ou son quartier, décident de rendre hommage



Dessin du monument de La Peyrade.

aux soldats décédés dans la guerre et pour la Patrie. Elles renvoient à la mention officielle qui figure sur les actes d'état civil (à l'exception des départements d'Alsace et de Moselle). L'adopter revient alors à parler le langage officiel de la nation, et non celui de la tradition orale ou des sentiments, en reliant de plus le deuil communal à celui de tout le pays affligé. Par ailleurs, le choix d'inscrire la liste de noms dans l'ordre alphabétique qui associe dans un même souvenir tous ceux qui ont donné leur vie pour la Patrie sans distinction de grade ni d'origine sociale, perpétuant le mythe de l'égalité des citoyens dans le conflit, est le reflet spécifique de la III<sup>e</sup> République, mythe renforcé par les bas-reliefs aux armes officielles du régime qui entourent le pilier.

Cette signification provient encore de leurs emplacements, dans les deux cas très ouverts et passants. Celui de La Peyrade est situé le long de la route nationale où 13 m<sup>2</sup> de terrain ont été offerts par la C<sup>ie</sup> Bordelaise de produits chimiques et 46,25 m<sup>2</sup> par un marchand de bonbons, M. Molinier. Celui de la ville est placé au croisement de voies importantes au cœur de la ville. Le 4 juin 1921, Louis Carlier détaille dans un courrier au maire les aménagements urbains qu'il propose pour un coût de 25 000 francs constitués d'un square en forme d'œuf adapté à la voirie, qui tient tout à la fois de la place entourée d'arbres et du jardin public arboré, au fond duquel trônera le monument. L'ensemble est construit là

où se tenait un immeuble défraîchi et déserté, situé sur l'ancienne propriété Cantagrel qui avait servi d'hôpital militaire temporaire pendant la guerre et qui avait été racheté en 1919 par la mairie pour être détruit afin de créer un nouvel espace. Ce choix peut certes exprimer une volonté municipale d'en finir avec le conflit en faisant table rase du temps de guerre, mais librement et facilement accessibles à tous, ces endroits signent là encore le sens républicain de ces initiatives.



Plan de la future place du monument de Frontignan, dressé par Louis Carlier (1921).

### ... Mais une République victorieuse

Même si partout le poids des morts a grandi plus vite que la fierté des vainqueurs, tous les deux délivrent également sans ambiguïté un message cocardier qui célèbre la victoire de la France sur l'Allemagne. L'imposant monument de la ville relève en partie par son abondance décorative et sa charge très symbolique, du style « Troisième République flamboyant » ou néo-baroque. Il mesure 3 mètres de diamètre et près de 9 de hauteur. Y sont gravés, autour de sa haute colonne en pierre claire de Lauzun reposant sur un large pilier, les noms de trois batailles françaises sanglantes mais victorieuses - Marne, Yser, Verdun - L'ensemble est surmonté d'une très grande Victoire Ailée en bronze patiné vert antique qui mesure 1,70 mètre de la tête aux pieds et 2,25 à l'extrémité des ailes et s'inscrit désormais dans le paysage quotidien des habitants des premier et second étages des immeubles qui bordent la place. Ignorant les recommandations du

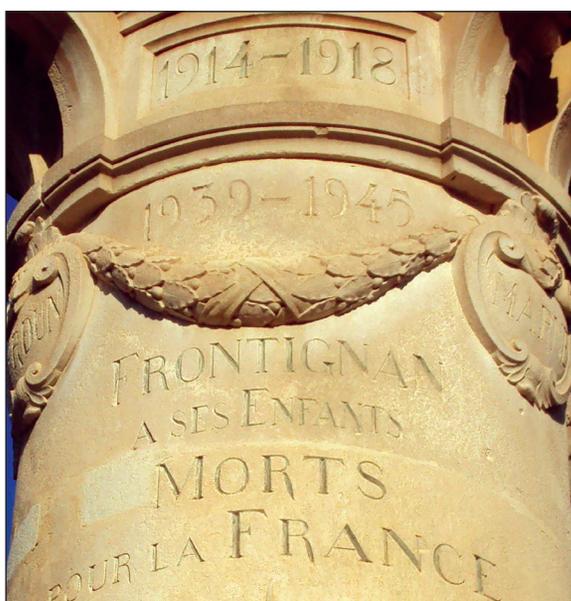
préfet qui invite les communes à faire appel à des artistes locaux afin de stimuler l'activité économique régionale en crise, l'urbaniste Louis Carlier en passe commande au sculpteur parisien Ernest Damé pour une somme avoisinant 20 000 francs, transport et installation inclus. Par lettre, il prévient le maire que naturellement, il n'est pas question d'une œuvre exclusive. C'est un modèle qu'on pourra éventuellement trouver ailleurs, mais on n'a pas à craindre d'en rencontrer à tout instant. Effectivement, la sculpture, fondue ici par les ateliers Duraton, n'orne que les monuments d'Orchie dans le Nord et de Saint Pierre d'Oléron en Charente. Mais elle n'est que la composante emblématique d'une composition artistique complexe dont l'urbaniste n'est que l'ordonnateur et qui fait appel à six intervenants originaires de toute la France. Les artisans de Frontignan y sont représentés par l'entreprise de maçonnerie Joinville-Gros chargée du socle et de la base à hauteur d'environ 6 % du devis.



Maquette de la victoire ailée de Frontignan.

L'ensemble parle cependant de bien d'autres choses que de victoire. Certes une croix de guerre, emblème militaire qui récompense les soldats méritants, orne encore la colonne mais cette gratification instituée par la loi du 4 février 1915 pour saluer le courage et la bravoure des soldats, leur est surtout due par la loi.

La couronne que tient le personnage féminin dans sa main gauche représente la victoire mais celle de sa main droite incarne le deuil rappelé encore par les trois urnes funéraires fixées au pied de la colonne. Quant à la guirlande et au rameau d'olivier, ils représentent bien davantage la paix. En-dessous, le blason de la cité vient rappeler l'identité locale qui soude la communauté dans l'épreuve. La disposition des différents éléments souligne enfin toute l'ambiguïté de la symbolique. Cette Victoire hésitante entre ses deux couronnes, qui danse d'un pied léger dans le ciel s'appuie sur une sphère évoquant le monde mais aussi sur une longue liste de morts qu'elle semble protéger ou enterrer. Et ceux et celles dont les regards se retrouvent à hauteur de plaques ne sont-ils pas alors fondés à considérer qu'elle est peut-être un peu trop cher payée ?



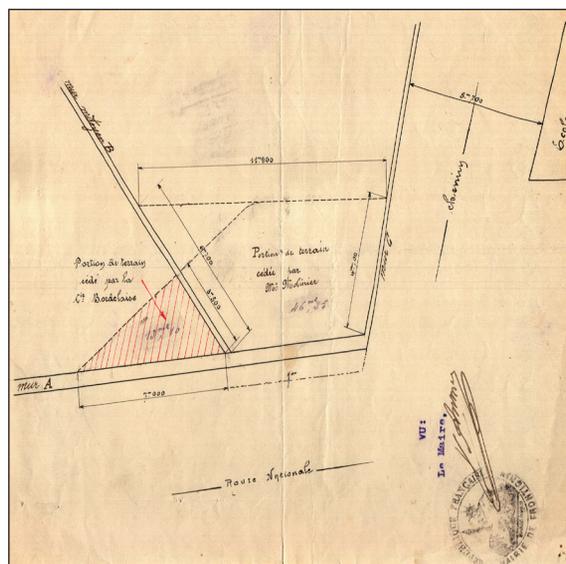
Élément de décor : la dédicace.

Le monument de La Peyrade, bien moins imposant, met en scène un poilu blessé qu'enlace de la main gauche une Victoire ailée brandissant une couronne de laurier de la main droite. Les personnages atteignent 2 mètres de hauteur, sans bras levé et le piédestal sur lequel ils reposent, 1,40 mètre. L'ampleur des ailes et la position hiératique du personnage féminin portant haut le regard ne permettent d'entretenir aucun doute sur son identité. Elle n'a rien d'une Marie recueillant son fils à la descente de croix comme une mère-Patrie aimante assurant ainsi un repos apaisé à son soldat. C'est bien la victoire que le monument célèbre. Ici, le poilu armé de sa baïonnette agonise ostentatoirement dans ses bras. Il proclame la légitimité du sacrifice demandé par la France qui le transforme alors en héros. Sur le pilier qui les soutient se trouvent scellées deux plaques de marbre gravées des vingt noms de soldats lapeyradois. Une barrière qui clôt l'ensemble sacralise l'objet tandis que l'émotion provient bien davantage de la présence d'une plaque apposée à la base du socle où quelques médaillons émaillés mettent

en valeur les visages de quelques-uns des soldats. Et si le message est éminemment patriotique, leurs regards peuvent inviter chacun à se demander là encore si cela en valait la peine.



Élément de décor sur la grille ceinturant le monument : la croix de guerre.



Implantation du futur monument de La Peyrade.



Monument de La Peyrade, remplacé en 1960.

## LES ARTISTES

### Fernand Louis Angué (1886-1974)

On sait peu du sculpteur qui a réalisé le monument de La Peyrade. Il est né à Flers dans l'Orne et est mort à Montpellier. Il n'est mobilisé qu'en janvier 1915, dans le service auxiliaire du 117<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie où il y passe, à l'abri du danger, au grade de caporal puis de sergent. En 1917, réformé parce que peut-être tuberculeux, il s'installe dans la capitale languedocienne, ce qui ne l'empêche pas d'être l'auteur de quatre monuments aux morts dans sa Normandie natale (Falaise, Avranches, Saint-Pierre-d'Entremont, Tourouvre) qui pour la plupart mettent en scène des Victoires hiératiques et des poilus agonisants.

### Louis Carlier (1872-1955)

L'urbaniste de la place Jean-Jaurès et maître d'œuvre du monument était déjà engagé en 1912-1913 sur le chantier de construction de l'école Anatole-France interrompu par la guerre et repris après. Il appartient à une famille d'architectes-urbanistes montpelliérains qui possède également une agence sur les allées Paul-Riquet de Béziers et a laissé sa marque sur le paysage urbain des principales villes du Languedoc-Roussillon. Le répertoire cumulé des agences du père Léopold (1839-1922), du fils Louis et du petit-fils René (1899-1985) contient en effet plus de mille quatre cents dossiers.

Louis, élève des Beaux-Arts, travaille avec son père. S'il est mobilisé en 1914, en raison de son âge et de sa surdité, il reste à Montpellier dans des unités non combattantes où il accède progressivement aux grades de caporal, maréchal des logis puis adjudant. On lui doit plusieurs banques telles que le *Crédit Lyonnais* sur la place de la Comédie à Montpellier ou la *Société Générale* sur les allées Paul-Riquet à Béziers, et quelques édifices religieux comme l'église Saint-Joseph à Sète. Il a réalisé d'autres monuments aux morts dans l'Hérault ; celui de Marsillargues, ou bien l'obélisque commandé pour honorer leurs cheminots par la *Compagnie des chemins de fer d'intérêt local de l'Hérault* et celle du *PLM* qui orne aujourd'hui le square Chaptal de Montpellier. Il compte presque vingt ans de collaboration avec Frontignan où il a réalisé la place Jean-Jaurès, les premières HBM (Habitations à Bon Marché) du *Petit Paris* et les douches municipales. Il est intervenu dans l'agrandissement de la gare, lors de travaux à l'Hôtel de ville, dans le cabinet du maire, ou encore à l'édification d'un bâtiment du *Crédit Lyonnais*.

### Ernest Damé (1945-1920)

Le sculpteur de la Victoire ailée de la place Jean-Jaurès est essentiellement connu pour ses sculptures de monuments et de façades dans Paris, toutes inspirées du style néo-baroque. Le fondateur de la statue, Edmond Jean Duranton (1892-1969), formé à l'école des Arts et Métiers, a installé ses fonderies à Lyon en 1924 après Gennevilliers et Mâcon et avant Vénissieux.

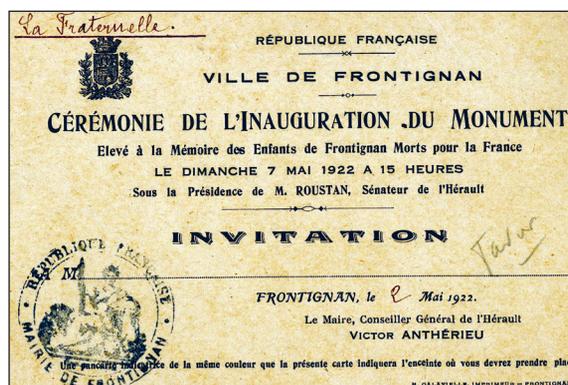
## L'inauguration du monument du centre-ville ou la naissance d'un culte civique

Érigé en 1921, le monument est inauguré le 7 mai 1922, à 15 heures. Le choix de l'heure permet la présence de nombreuses personnalités politiques du département dont Marius Roustan, sénateur de l'Hérault, accentuant encore le caractère solennel et le rayonnement géographique d'une cérémonie à laquelle tous les habitants sont invités. Il permet également de prendre le temps de cerner la place d'un cordage, de quatorze bigues et de la pavoiser d'oriflammes tricolores, d'écussons plus ou moins grands, garnis de drapeaux aux deux initiales *RF* de la République. En son fond se dresse désormais le monument paré pour l'occasion d'un magnifique parterre de plantes vertes et de fleurs. La foule, essentiellement masculine, (s) est visiblement regroupée par catégories sociales, puisque casquettes, chapeaux et canotiers se mélangent peu sur la photo.

La cérémonie est prévue pour durer une heure trente cinq, soit le temps d'une cérémonie religieuse exceptionnelle. C'est la mairie qui en est l'ordonnatrice et prévient par avis la population qu'elle

*"ne doit pas revêtir un caractère de fête : elle ne doit être qu'un hommage ému et reconnaissant à ceux qui, à la voix de la patrie en danger, se sont levés pour arrêter l'envahisseur, faisant ainsi le sacrifice de leur vie pour une cause sublime. La population frontignanaise sans aucune distinction aura à cœur de prendre part en bon ordre et dans le plus grand recueillement à ce solennel hommage à nos morts."*

Extrait de l'avis à la population publié le 5/05/1922- Fonds non coté

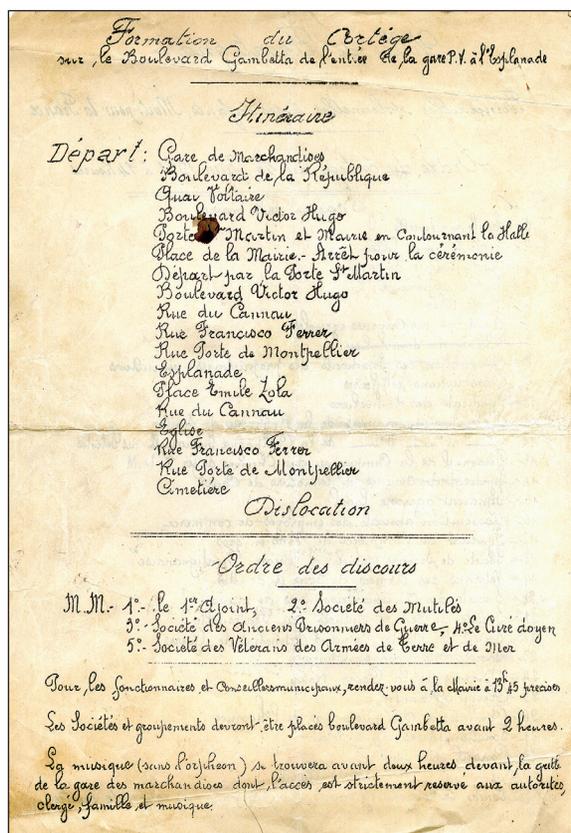


Carton d'invitation pour l'inauguration du monument de Frontignan.

Le ton est ainsi donné ; funéraire avant tout, républicaine, patriotique, la cérémonie strictement encadrée par les édiles est tout cela à la fois. Le protocole est précisément organisé. Des cartons d'invitation de différentes couleurs sont envoyés afin de placer à des endroits dédiés chacun des corps constitués, au premier rang desquels se trouvent les associations de mutilés, celles de vétérans de 1870-1871 et les sociétés philanthropiques - où sont les veuves ? - . Les cafés ont été vivement incités à

fermer en signe de deuil et les entreprises à libérer leurs salariés. La musique participe de l'émotion collective. Des larmes coulent sur bien des visages note le journaliste du *Petit Méridional*. La Clique sonne le *Garde-à-vous* et des airs de circonstance. Des discours saluent le courage et l'abnégation des héros fauchés pour la défense du Droit et de la Liberté, l'Orphéon et les enfants des écoles chantent des chœurs. Le maire fait l'appel des morts puis gratifie leurs familles en remettant des diplômes qui font accéder les défunts au statut de héros.

Cette inauguration, organisée par les édiles locaux et les notables, soucieux de l'adhésion de toutes et surtout de tous, apparait bien comme la première manifestation d'un nouveau culte civique et laïque qui possède ses sacrifiés - les soldats -, ses fidèles redevables - les habitants de la commune -, son temple (de la paix) - la place Jean-Jaurès -, son autel légèrement en hauteur - le monument aux morts -, son rituel et ses prières - le protocole instauré par la municipalité rythmé par des chants et des discours -. La cérémonie trouve enfin et surtout tout son sens et toute sa sacralité dans le recueillement et la communion dans la douleur de toute une population endeuillée honorant ses morts dont les noms sont désormais immortalisés dans la pierre.



Itinéraire et protocole de la cérémonie des funérailles officielles (1921).

Si les sources manquent davantage concernant l'inauguration du monument de La Peyrade le 7 juillet 1923, la cérémonie où Célestin Arnaud, premier adjoint

mais aussi ancien combattant, prononce le discours, semble cependant avoir obéi au même rituel, moins fastueux toutefois et peut-être moins protocolaire.

## Et depuis, chaque 11 novembre...

Signé le 11 novembre 1918 à 5h15, l'armistice marque la fin des combats et la victoire des Alliés. Le cessez-le-feu effectif à 11 heures entraîne dans le pays des volées de cloches, des sonneries de clairons ou de trompettes ou des roulements de tambours. La catastrophe se compte en millions de morts, de disparus, de blessés, de mutilés, de veuves, d'orphelins et de parents privés d'enfants. Pourtant, au sortir de la guerre, faire de cette date le jour férié d'une seconde fête nationale n'allait pas de soi.

En 1921, en effet, la décision de la chambre des députés bleue horizon, plus soucieuse de travail que de patrie, de reporter la célébration de l'armistice au dimanche 13 novembre soulève un tollé général parmi les anciens combattants qui considèrent que ce sont eux, bien plus que les autorités militaires ou le gouvernement, qui ont gagné la guerre. Leurs très puissantes associations boycottent les cérémonies officielles, exercent une forte pression et imposent la loi du 24 octobre 1922 qui fait définitivement du 11 novembre une fête nationale de « la commémoration de la victoire et de la paix ». Désormais le monument aux morts devient le lieu où tous les ans de façon rituelle, à partir de 11 heures, elles entretiennent au nom de la communauté le souvenir des soldats de la commune morts dans le conflit.

Les cérémonies actuelles renseignent peu sur le déroulement de celles de l'entre-deux-guerres qui ont été aussi diverses que l'esthétique des monuments. Ce qui est sûr, c'est qu'à cette période, elles ne sont des manifestations ni officielles ni surtout militaires. Là dessus, les survivants, de droite comme de gauche, étaient d'accord ; Ni prise d'armes, ni revue, ni défilé de troupes. C'est la fête de la paix que nous célébrons, pas la fête de la guerre écrit en 1931 le directeur du Journal des mutilés, leader de la presse ancien combattante. Elles sont avant tout des manifestations funéraires. Les anciens combattants en tenue civile, se réunissent devant la mairie pour se diriger en cortège silencieux vers le monument, dans l'ordre de l'importance de leurs associations, précédées des pupilles et suivies notamment des veuves. Là, ils se placent de dos près des noms de leurs camarades, affirmant une forte solidarité entre les survivants et les morts, et ne bougent plus, comme la famille qui reçoit les condoléances. Les premières années, il n'y a souvent ni musique ni discours, juste le clairon sonnait le *Garde-à-vous* puis le *Cessez-le-feu*. L'appel des morts est suivi d'une minute de silence, forme laïcisée de la prière. Le dépôt d'une gerbe ou d'une couronne, à quelques jours du fleurissement du cimetière, reste sans ambiguïté. C'est alors la patrie qui rend hommage aux citoyens qui l'ont défendue, par le biais des drapeaux tricolores qui s'inclinent enfin devant les morts et les

survivants. Souvent, dans ce contexte, on préfère à *La Marseillaise* jugée trop belliqueuse, des poèmes et des chants pour la paix, interprétés par les enfants d'autant que c'est à eux surtout que les anciens combattants ont à cœur de délivrer un message moral.

Ceux des écoles laïques participent aux cérémonies souvent au premier rang. Futurs citoyens d'une démocratie, ils apprennent ici aussi les valeurs et les normes de la République afin d'être dignes du sacrifice de ceux qui étaient souvent leurs parents et qui ont donné leur vie pour qu'ils vivent libres. De fait les soldats étaient des hommes jeunes et la France compte plus d'un million d'orphelins. La fonction du monument devient pédagogique. En séance du conseil municipal du 27 mars 1919, les élus frontignanais n'ont-ils pas déclaré :

*“Nous avons obtenu la victoire, nos morts en ont été les principaux artisans, l'heure étant donc venue de commémorer leur sacrifice et de le perpétuer pour les jeunes générations qui n'auront pas connu les horreurs de la guerre mais qui ne sauraient les oublier ?”*

Extrait de délibération du conseil municipal du 27/03/1919 - 1D12

Mais de quoi ces « jeunes générations » sont-elles les héritières et que leur est-il demandé de transmettre ? Le devoir de défense de la Patrie jusqu'au sacrifice de sa vie au nom de la République ? Le souvenir de l'horreur des batailles ? Ou l'obligation sacrée de participer à la construction d'une paix définitive comme le laisse penser le futur nom de la nouvelle place qui sert désormais d'écrin aux cérémonies ? De fait, si Jean Jaurès, républicain socialiste, défenseur infatigable de la paix et pour cela assassiné par un militant nationaliste le 31 juillet 1914, a très souvent donné son nom aux places des villes du Midi, après la guerre, peu d'entre elles accueillent des monuments aux morts comme à Frontignan.

## Que sont les monuments devenus ?

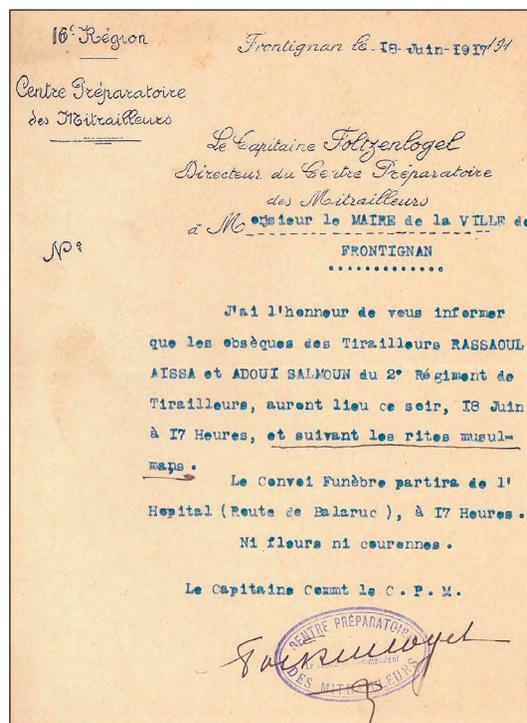
Durant plus d'un siècle, ils ont connu des transformations plus ou moins importantes. Venant renforcer le caractère sacré du lieu, une grille en fer forgé est installée en 1924 autour du monument de la place Jean-Jaurès qui est baptisée officiellement cette année-là. Pour l'anecdote, ou pour le symbole, lors du bombardement du 25 juin 1944, si la totalité des immeubles de la place ainsi que ceux des alentours furent soufflés par les bombes, le monument, lui, est resté debout malgré la perte de deux urnes funéraires. Les retombées des engagements militaires du pays dans l'histoire locale y ont été ensuite progressivement inscrites ; sur les plaques, ont été ainsi rajoutés les noms des soldats morts durant la Seconde guerre mondiale, de ceux de la Guerre d'Indochine en proportion particulièrement nombreux, de celle d'Algérie et enfin de la guerre en Yougoslavie. Jusqu'à ce 11 novembre 2019.

En 1960, lors de la construction de la mairie annexe, le monument de La Peyrade, peut-être un peu oublié

parce que son esthétique paraissait surannée ou qu'il s'abimait ou encore manquait de place pour accueillir les manifestations, est remplacé par une stèle de marbre noir, qui elle-même est déplacée en 1991 vers le parvis arrière de la mairie afin que les cérémonies bénéficient d'un plus vaste dégagement et de meilleures conditions de sécurité. On ne sait pour le moment ce qu'il est advenu du premier monument. Ce long trou mémoriel incarne bien en cela la désaffection qu'a connue en France la mémoire de la Première guerre mondiale occultée par la Seconde dans les années 1950-1960, voire au-delà, quand les anciens combattants, derniers témoins directs de l'hécatombe et fervents gardiens de sa mémoire, ont progressivement disparu.

## Et encore des morts de 1914-1918

Au tournant du XX<sup>e</sup> siècle, Eugène Bertrand est parti un jour de Frontignan pour rejoindre un cirque, peut-être un de ceux qui s'installaient régulièrement à La Peyrade, le long du canal. Son histoire, et celle de 49 autres enfants de la commune dont le souvenir a désormais réintégré la mémoire frontignanaise, est celle d'un destin brisé par la Grande guerre, comme il y en eut des milliers. Mais l'histoire singulière des liens très forts qui unissent Frontignan la Peyrade à ses soldats décédés ne serait pas complète si 10 plus ou moins jeunes soldats que la guerre avait précipités dans la cité un peu par hasard et qui y sont morts, soit à l'hôpital complémentaire, soit victimes d'accident ou de maladie lors de leur séjour au centre de mitrailleurs ou de détachement dans les usines ou les vignes, n'étaient pas nommés.



Obsèques de Red'jem Ben Mohamed Rassoul et de Sahnoum Ben Salem Adaoui à Frontignan (1917).

Il y a ceux que l'on retrouve sur le site *Mémoire des hommes*, sans mention « Mort pour la France » :

- Sahnoum ben Salem Adoui, soldat du 2<sup>e</sup> Régiment de Tirailleurs Algériens, présumé né en 1897 au *douar Auled Achour*, recruté au centre de Constantine, s'est noyé accidentellement dans le canal à trois heures du soir le 17 juin 1917.
- Fernand Jacques, né en 1883 à la Chapelle-d'Armentières dans le Nord, brigadier au 17<sup>e</sup> Régiment d'Artillerie, est décédé le 30 octobre 1916 de tuberculose pulmonaire à l'hôpital complémentaire 109.
- Justin Tamalet, né le 18 juillet 1873 à Baudonnet dans l'Aveyron, affecté au 16<sup>e</sup> C. O. A., est décédé le 14 juillet 1917 des suites d'une maladie.

Mais il y a aussi et surtout ceux dont les noms ne dorment que dans les archives de Frontignan :

- Maurice Morin, né le 17 juillet 1894 à Blois, célibataire, soldat au 76<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie, élève au centre de formation de mitrailleurs, est décédé le 2 août 1916.
- Red'jem Ben Mohamed Rassoul, dit *Aïssa*, présumé né en 1897 au *douar d'Ouled Khaleb* recruté au centre de Constantine le 2 janvier 1917, soldat du 2<sup>e</sup> Régiment de Tirailleurs Algériens en formation au centre de mitrailleurs, s'est noyé accidentellement le 17 juin 1917 à trois heures du soir.
- Marius Carles, né en 1895, incorporé au 3<sup>e</sup> Régiment de Zouaves, agriculteur, réformé en 1917 pour cause de tuberculose, est décédé le 31 mai 1918.
- Antoinin Niolat, né à Mireval le 19 octobre 1871, tonnelier, mobilisé dans l'infanterie territoriale à partir du 3 mars 1915, détaché comme ouvrier agricole le 4 septembre 1917, est décédé le 28 septembre 1918.
- Joseph Nazareilly, soldat au 80<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie, né à Saint-André de la Réunion, le 3 avril 1885, est décédé le 22 mars 1918 d'une chute accidentelle dans le canal.

Enfin, les deux derniers noms reposent uniquement sur une page d'archives comme ceux de soldats de 1914-1918 décédés dans la commune après avoir été réformés, en sursis agricole ou détachés en usines de guerre ; il s'agit d'Adolphe Griotier, né le 18 décembre 1880 à Paris, mort le 2 mai 1915 et de Jean Hardion, né dans l'Indre-et-Loire en 1870, mort en 1918.

Exemple de deuil privé :



Plaque émaillée d'Étienne Aillaud.

Étienne Eugène Aillaud, matricule 528 au centre de recrutement de Montpellier, est né le 22 novembre 1899. Il a 18 ans quand, comme de très nombreux jeunes gens de sa classe, il devance l'appel en s'engageant volontairement car cela permet aux soldats de choisir leur arme d'affectation et l'artillerie est bien moins dangereuse que l'infanterie, où se concentrent plus de 80% des décès. Il rejoint le 15 mars 1918 le 116<sup>e</sup> Régiment d'Artillerie Légère puis incorpore successivement trois autres régiments. Mais il meurt d'un accident de chemin de fer à Belleville en Meurthe-et-Moselle le 18 octobre 1919. Il fait partie des 8 artilleurs décédés sur le front. Il n'avait pas 20 ans. Son corps, réclamé par ses parents, revient à Frontignan au printemps 1921 par le convoi numéro 29, dans le cadre de la politique nationale de démobilisation des corps. Il est inhumé dans le caveau familial.

## Archives

- Archives départementales modernes de l'Hérault.  
2 O108-9, Les monuments de Frontignan (1919-1924).
- Archives municipales modernes de Frontignan.  
Fonds 1914-1918, non coté (numérisé en 2016-2017)  
1D12 registre des délibérations municipales (1911-1919)  
1D13 registre des délibérations municipales (1919-1923)  
2D2 registre des arrêtés municipaux (1887-1941)  
E73 registre d'état civil des décès (1914-1918)  
E74 registre d'état civil des décès (1919-1928)  
E75 registre d'état civil des décès (1929-1938)

## Petite orientation bibliographique

- Oddon Abbal, *Les monuments aux morts de l'Hérault : 1914-1918*, Université Montpellier III, 1998. Disponible en ligne sur le site *Gallica*.
- Martine Aubry et Francois Hebel, *36 000 cicatrices : Les monuments aux morts de la Grande Guerre*, Éditions du Patrimoine, Paris, 2016.
- Christine Delpous-Darnige et Hélène Trnkova, 1914-1918, *Frontignan la Peyrade, une société dans la guerre*, Frontignan, 2018, 100 pages.
- Antoine Prost, *Le Sens de la guerre : les monuments aux morts de 1914-1918*, in S. Claisse et T. Lemoine dir., *Comment (se) sortir de la Grande Guerre ?*, L'Harmattan, Paris, 2005.

## Sites pour retrouver...

- Plus de 34 000 monuments aux morts et leurs auteurs :  
<https://monumentsmorts.univ-lille.fr/>
- Les 120 noms du Livre d'or de Frontignan établi en 1929 par le Ministère des pensions :  
<https://francearchives.fr/fr/facomponent/6de86f6edc02939c618f884486222cb742cd84bb>
- Les soldats décédés du bassin de Thau :  
<https://sete1914.wixsite.com/setois-14-18>
- Les soldats décédés français, voire au delà :  
<http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/>  
<http://www.memorialgenweb.org/memorial3/html/fr/index.php>
- Les fiches matricules des soldats de l'Hérault et du sud Aveyron :  
<https://archives-pierresvives.herault.fr/archive/recherche/militaire/n:29>

Publication préparée par la Ville de Frontignan la Peyrade

Rédaction et maquette : Ville de Frontignan la Peyrade

Impression : Imprimerie Maraval à Saint-Pons-de-Thomières



Novembre 2021

Edition : Ville de Frontignan la Peyrade

ISSN 2102-2585

ISBN 978-2-9566212-1-8

Imprimé en France

Dépôt légal : 4<sup>e</sup> trimestre 2021



---

Au sortir de la Grande Guerre, notre ville comptait deux Monuments aux Morts.

Celui de la place Jean-Jaurès, sur lequel, le 11 novembre 2019, jour de la commémoration du 101<sup>e</sup> anniversaire de l'armistice de la guerre de 1914-1918, la Ville a posé neuf nouvelles plaques gravées de 181 noms, dont ceux de 50 soldats retrouvés grâce à l'immense mobilisation de tous, dans le cadre la période commémorative de 2014 à 2018, *Frontignan la Peyrade dans la Grande Guerre*, sous le label attribué par la Mission du Centenaire de la Première Guerre mondiale.

Un Monument aux Morts avait aussi été édifié à La Peyrade, remplacé en 1960 par une stèle de marbre noir et dont la trace a disparu.

C'est leur histoire que nous vous invitons à découvrir dans cet ouvrage. Symboles de l'essentiel travail de mémoire qui nous permet de mieux construire notre avenir, les Monuments aux morts nous rappellent qu'au front, les hommes meurent.

---

3 €

---

***Les cahiers du patrimoine***

